



résistance à
l'eau 24h

water resistant laminate floors

WAVE

Conditions de garantie

Les sols stratifiés Wave sont garantis dans des conditions d'utilisation normales, à partir de la **date de facturation**, pour un certain nombre d'années :

Produit	usage résidentiel ¹⁾	usage commercial ¹⁾
Wave	20 ans ²⁾ résistance à l'eau 10 ans	3 ans ³⁾ résistance à l'eau 3 ans

1) Zone d'utilisation selon norme EN 13329 et classe de passage selon EN 685.

2) 20 ans : La valeur du produit reste le même dans les premiers 5 ans. Dans les suivants 15 ans la valeur du produit diminue de 5% chaque année. Après 20 ans, la valeur reste à 25 % du prix d'achat.

3) La valeur du produit reste le même dans le premier an. Après 1 an, la valeur du produit va diminuer selon un pourcentage défini chaque année. (le pourcentage dépend de la période de garantie restante).

- La présente garantie s'applique à la première installation effectuée par le **client initial**. La garantie n'est **pas transférable**.
- Cette garantie prend effet à la **date initiale** à laquelle le client, mentionné sur la **facture d'achat**, a acheté le sol stratifié.
- La présente garantie s'applique à tous les sols stratifiés Wave achetés **après la date de parution de ce document**.
- Les services décrits dans le présent document de garantie **ne prolongent pas la garantie** et ne marquent pas le début d'une nouvelle période de garantie.

Cette garantie couvre les défauts liés à :

Résistance à l'usure

La surface décorative du DPL Wave est résistante à l'usure selon la classe du produit comme décrit en norme EN13329. On ne considère que les défauts d'usure de plus de 1 cm².

La résistance aux UV

Le stratifié Wave ne se décolore pas à la lumière indirecte du soleil et à la lumière artificielle normale.

La résistance aux tâches

Le stratifié Wave est résistant aux tâches sur la surface décorative. Pour plus d'info, consultez les instructions de soin et entretien.

Système de Loc

Installation parfaite - Les lames Wave s'alignent parfaitement.

Valeur ajoutée : Un sol Wave correctement installé peut être démonté et, après avoir été correctement stocké, peut être réinstallé.

Remplacement de lame facile - Les lames Wave peuvent être remplacées facilement en cas d'endommagement.

Résistance à l'eau

Le revêtement de sol Wave résiste à l'eau sous les conditions d'utilisation comme stipulées dans les instructions d'installation, de soin et d'entretien de BerryAlloc.

Un liquide renversé sur un sol Wave doit toujours être absorbé le plus rapidement possible, mais certainement dans les **24 heures**.

Les sols Wave ne peuvent pas être posés dans des zones continuellement humides ou dans des endroits où la température peut augmenter fortement, comme les saunas, les salles de douche ou les piscines.

Les bords des sols stratifiés Wave doivent toujours être scellés à l'aide d'un fond de joint flexible et un scellant étanche, comme indiqué dans les instructions de pose.



résistance à
l'eau 24h

water resistant laminate floors

WAVE

Conditions de garantie

Dans la mesure où :

- Les lames ont été vérifiées pour détecter des défauts visibles avant l'installation. Les lames avec défauts visibles ne peuvent pas être installées. Les réclamations de ce type de défaut ne seront pas acceptées après l'installation. Si vous découvrez des défauts visuels, mettez les lames de côté et informez votre distributeur.
- Le produit a été installé dans des endroits qui correspondent à son utilisation prévue, et conformément à la classification mentionnée dans les instructions d'installation et sur la boîte.
- Le produit a été installé et utilisé à l'intérieur à une température de 18-25 °C avec une humidité relative correspondante comprise entre 40% et 60%.
- Le produit a été installé conformément aux instructions d'installation, qui sont incluses dans l'emballage. Si vous ne trouvez pas les instructions, ou si vous avez besoin d'une explication plus détaillée, vous pouvez les demander au distributeur/fabricant. Il est fortement conseillé d'utiliser une sous-couche ayant une résistance à la compression d'au moins 60 kPa. L'utilisation d'une sous-couche ayant une résistance à la compression inférieure pourrait potentiellement endommager le système de verrouillage, provoquer des grincements et des ouvertures de joints, et réduire la longévité de votre sol.
- Le stratifié a été entretenu conformément aux instructions de soin et d'entretien.
- Le produit n'a pas été traité de quelque manière que ce soit après installation (par exemple poli ou ciré).
- Le stratifié n'a pas été posé sous un îlot de cuisine ou sous des objets très lourds. Ne placez jamais d'armoires encastrées sur votre sol stratifié. Laissez un joint de dilatation pour que le sol puisse bouger et terminez avec un profilé de sol.

La garantie ne couvre pas :

- le transport et la manutention
- une mauvaise installation
- des accidents, une mauvaise utilisation ou une utilisation inadaptée :
 - fissures et éclats liés à la chute d'objet ou la découpe de lames
 - rayures et dégâts de surface causés par des graviers, cailloux ou d'autres matériaux abrasifs idem si causé par un installateur, une société ou un consommateur
- usure normale (vieillesse), rayures, des dégâts liés au frottement
- un passage plus intense que celui pour lequel le stratifié est prévu
- Entretien non conforme ou utilisation de produits de nettoyage qui ne conviennent pas pour le stratifié. Procédures dans les instructions de soin et d'entretien.
- Les inondations, l'eau stagnante (avec ou sans détergents) ou de l'eau emprisonnée entre les lames Wave et le support.
- l'exposition à des variations de température extrêmes
- des produits chimiques corrosifs
- l'urine des animaux domestiques

Que faire en cas de défaut inattendu ?

Vous devez contacter votre distributeur dans les 2 semaines qui suivent l'apparition du défaut. Les documents à transmettre au distributeur lorsque vous soumettez votre réclamation comprennent un formulaire de réclamation renseigné, accompagné d'une copie originale de la facture. Le distributeur se réserve le droit d'inspecter le sol et la manière dont il a été installé sur le site.

Si un défaut de produit couvert par la garantie est reconnu par le fabricant, il se propose de remplacer les lames défectueuses par des lames de conception similaire (ou équivalente, selon les disponibilités). Cette garantie ne couvre pas les coûts liés au démontage ou à la réinstallation du produit. Elle ne couvre pas non plus les dommages indirects.

La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques, qui peuvent changer d'un pays à l'autre. Certains pays n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des garanties implicites ou des dommages indirects, consécutifs, émotionnels ou punitifs et dans ce cas, les exclusions et limitations énoncées ci-dessus seront interprétées et appliquées dans toute la mesure du possible par les lois de cet Etat. Par conséquent, certaines des limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Cette présente garantie limitée est accordée par BerryAlloc NV, ayant son siège social à Industrielaan 100, 8930 MENEN - Belgique, inscrite au registre des personnes morales de GAND (division Courtrai) sous le numéro d'enregistrement commercial 0463.120.461.